



SOCIAL À VENIR
Association de soutien à la formation et aux métiers du social

1

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

Assemblée générale du samedi 18 mars 2023

Face à l'importante dégradation, nationale et locale, du champ du travail social, des lieux de formation aux terrains de la pratique professionnelle, quelques acteurs de ce secteur ont proposé la création d'une association.

Celle-ci a vu le jour lors d'une assemblée générale constitutive le 19 mars 2022, ses statuts (disponibles sur notre site) et son nom (*Social à venir. Association de soutien à la formation et aux métiers du social*) ont été adoptés à l'unanimité.

Les membres du bureau et du conseil d'administration ont été élus pour trois ans. Leur composition est la suivante :

BUREAU
Thierry GOGUEL d'ALLONDANS, Président Jean PAX, Vice-président Clarisse RAZAFINJATOVO-RABAKOARISOA, Vice-présidente Renaud TSCHUDY, Trésorier Dominique BAULIEU, Secrétaire
CONSEIL D'ADMINISTRATION
David DUTARTE, Administrateur (démissionnaire fin 2022, reste membre actif) Daniel FLAMBARD, Administrateur Estelle FRAASS, Administratrice Nicolas OTT, Administrateur Jordan ROTH, Administrateur Jean-Paul RASE, Administrateur Carole NICOLAS, Administratrice (cooptée lors du CA du 21 mai 2022)

Le bureau s'est réuni une fois par mois (sauf en août) les 24 mars, 14 avril, 6 mai, 16 juin, 8 juillet, 13 septembre, 18 octobre, 17 novembre et 8 décembre 2022 ; les 5 janvier, 16 février et 2 mars 2023.

Le conseil d'administration s'est réuni les 21 mai, 10 septembre et 10 décembre 2022. La réunion du 10 mars 2023 a été annulée vu sa proximité avec l'Assemblée générale.

L'association a été officiellement inscrite au Tribunal judiciaire de Strasbourg (Registre des associations de Strasbourg) en date du 16 mai 2022. Publication a été faite dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* le 16 juin 2022.



SOCIAL À VENIR

Association de soutien à la formation et aux métiers du social

2

Le premier travail du bureau et du conseil d'administration a été de structurer l'association. Pour ce faire nous avons défini les rôles de chaque instance. Nous avons également constitué un Conseil scientifique et d'éthique composé actuellement de : Liliane Goldsztaub, Jean-François Gomez, Richard Hellbrunn, Saül Karsz, Jocelyn Lachance, Martine Lani-Bayle, David Le Breton, Élisabeth Regnault, Joseph Rouzel et Irène Théry. Nous aimerions réunir ce conseil une fois par an.

Administrativement, nous avons ouvert un compte en banque au Crédit Mutuel, souscrit un contrat d'assurance pour nos activités auprès de la MAIF, obtenu un numéro de SIRET.

Nous nous sommes fait connaître par :

- La presse locale (*Rue89, Dernières Nouvelles d'Alsace, BFM TV Alsace*) et nationale (*Lien Social, Actualités sociales hebdomadaires, Le Furet*).
- La réalisation d'un flyer de présentation que nous distribuons à diverses occasions.
- Par la création de notre site internet (www.socialavenir.eu) par Daniel Lemoine, puis sa gestion par notre webmaster Chris Ouakaka.
- Notre *InfoLettre* mensuelle qui est diffusée, au-delà de nos adhérents, à près de 1 000 destinataires principalement à des travailleurs sociaux et à des établissements sociaux et médico-sociaux.
- Par un courrier annonçant notre naissance et nos objectifs aux autorités de tutelle (État, Région, Départements, Ville) et aux trois écoles alsaciennes (PRAXIS, ESEIS, EDIAC).

Nous avons développé des partenariats à différents niveaux avec, entre autres, Ithaque, le Buisson Ardent, le GEM L'Azimut, Social engagé 68, ESF67, L'IRE, ATD Quart Monde, L'Épingle, le collectif Travail social en lutte, la CGT Mosaïque, Force ouvrière, le Collectif Protection de l'Enfance... D'autres contacts vont être pris, notamment, avec les autres syndicats du secteur (CFDT, CFTC, SUD), avec des établissements sociaux et médico-sociaux (SAHJ,...).

Actuellement, l'association compte (au 22 février 2023) 139 adhérents. Chaque rencontre, chaque activité est l'occasion de nous faire connaître et d'accueillir de nouveaux membres. Nous espérons donc augmenter cet effectif et fédérer d'autres acteurs.

Nous avons reçu un bon accueil des autorités de tutelle, particulièrement de la Région, avec un courrier long et personnalisé de Jean Rottner nous invitant à prendre attache auprès de ses collaboratrices en charge des formations (Valérie Debord et Nadège Hornbeck), ce que nous ferons au courant de cette année 2023.

Nous avons aussi demandé formellement un rendez-vous aux trois écoles. Nous avons rencontré les trois directions avec les mêmes demandes :

- Envisager un travail en commun par exemple autour des sites qualifiants.
- Pouvoir afficher dans leurs locaux nos activités.
- Pouvoir rencontrer leurs étudiants et formateurs pour leur présenter notre association.



SOCIAL À VENIR

Association de soutien à la formation et aux métiers du social

3

L'accueil a été chaleureux. Concernant les trois demandes : la première fera l'objet d'une nouvelle rencontre entre le bureau et les trois directrices ; la seconde est acceptée ; la troisième est acceptée par la PRAXIS et l'EDIAC (il y a, pour l'heure, une réticence des administrateurs de l'ESEIS).

Par ailleurs, notre association souhaitant faire vivre la réflexion a organisé plusieurs activités :

- Une première conférence de Jocelyn Lachance sur la périlleuse question de la reconnaissance le 1^{er} juillet 2022 devant 39 personnes.
- Un séminaire de rentrée à Wildersbach le 3 septembre 2022 qui a réuni 27 personnes.
- Une conférence de Jean-François Gomez sur les dérives du management le 26 septembre 2022 qui a attiré une cinquantaine de personnes.

Deux autres journées d'étude sont d'ores et déjà prévues :

- En partenariat avec la CGT Mosaïque une journée de travail sur l'état des lieux du travail social avec Michel Chauvière et Christine Sovrano le samedi 25 mars 2023.
- En partenariat avec deux laboratoires de recherche (SULISOM et LINCS), la Maison des Ados de Strasbourg et la librairie Quai des Brumes, une journée sur les questions d'orientations sexuelles et d'identités de genre à l'adolescence avec 18 intervenants, le mardi 28 mars 2023.

Par ailleurs, une fiche technique (parue dans l'*InfoLettre* n° 7 de novembre 2022) a été élaborée pour permettre à chaque membre actif qui le souhaite de pouvoir organiser une activité sous notre égide (plusieurs projets sont dans l'air et pourraient se réaliser dans les mois à venir).

Enfin, cette année, plusieurs d'entre nous se sont attelés, au-delà des objectifs et moyens associatifs prévus par nos statuts, à l'élaboration d'un **Projet associatif**, plus précis, plus ambitieux. Une première mouture vous est présentée à l'occasion de notre Assemblée générale pour débat, amendements et validation (sachant que ce projet a vocation à être évolutif et non gravé dans le marbre définitivement).

Perspectives 2023. Quelques idées mobilisent dès à présent le bureau et le conseil d'administration :

- Étoffer le bureau et le conseil d'administration (nous ne manquons pas d'idées, mais de ressources humaines) et réunir le CA tous les deux mois et non plus par trimestre.
- Faire des demandes de subvention (un peu de trésorerie nous permettra de poursuivre, voire d'amplifier, des activités ouvertes à tous et à prix libre).
- Rencontrer les directrices des trois écoles, puis les autorités de tutelle
- Organiser des séances d'information à la PRAXIS, à l'EDIAC et dans divers établissements sociaux et médico-sociaux.
- Organiser des activités en phase avec nos deux principaux objectifs : le soutien à la formation et le soutien aux métiers.

© Thierry Goguel d'Allondans, Président de *Social à venir*, le 18 mars 2023.



SOCIAL À VENIR
Association de soutien à la formation et aux métiers du social

4

RAPPORT FINANCIER

Assemblée générale du samedi 18 mars 2023

Recettes		Dépenses	
Cotisations à prix libre 2022	1110,00	<i>Dernières Nouvelles d'Alsace</i>	76,00
Plateaux conférences	52,29	Site internet (wix 2 ans)	187,32
Avoirs CMDP	23,28	Hébergement annuel du site	27,44
		Infographie du flyer	250,00
		Impression du flyer	154,00
		Frais de gestion CMDP (3,88 par mois)	27,16
		Assurance MAIF	65,32
		Billet de train A/R Mulhouse	43,50
		Affiches conférences	112,00
		Frais divers (papeterie, timbres...)	115,61
Sous-total :	1185,57	Sous-total :	1058,35
		Solde (au 23.02.2023)	127,22

© Renaud Tschudy, Trésorier de *Social à venir*, le 18 mars 2023.